

ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES GRUES MOBILES

Durée
16 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB et/ou en entreprise
Référence : E3081
Effectif max : 3 participants
Langue : FR;DE
Tarif : 1.600,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ
Salarié des entreprises de construction utilisant des grues mobiles

OBJECTIF
Etre capable de conduire des grues mobiles en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association Assurance Accidents (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION
Théorie:

- Réglementation, normalisation et texte (obligation du constructeur, obligation des employeurs, responsabilité du conducteur)
- Technologie et caractéristiques des engins (classification et technologie des organes)
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation,de conduite et de stabilité (installation/ exploitation de la grue)
- Les risques lors de l'utilisation de la Grue
- Plaque de charge et plaque constructeur
- Tenhiques d'élingage et accessoires de levage
- Signalisation et balisage

Pratique:

- Prise de poste
- Adéquation de la grue
- Familiarisation au poste de conduite
- Maîtrise du balancement
- Elingage de charges et accessoires de levage
- Conduite et manutention de charges
- Fin de poste (maintenance)

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION
- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- Le stagiaire doit être en possession d'un permis de conduire valable.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.
-Pour cette formation, l'entreprise devra mettre à disposition gratuitement la grue mobile pour le jour de formation (pratique).

PÉDAGOGIE
Matériel audiovisuel pour la partie théorique avec ensembles mécaniques détaillés et documentation (un support de cours sera remis au stagiaire).
La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique dans la conduite d'une grue mobile.

VALIDATION DE LA FORMATION
A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique.
En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.

Une remise à niveau périodiques pour ce type d'engin et exigé tous les 5 ans.